



# Nouvelles activités Périscolaires (NAP)

*Période 5 (Mai à Juillet 2018)*



# Informations pratiques à partir de Mai 2018

## Quel déroulement ?

Les NAP se déroulent **tous les vendredis après-midis durant les périodes scolaires**. La **période 5** se déroule du vendredi 11 Mai au vendredi 6 Juillet soit 9 séances.

Les **enfants non-inscrits** aux NAP sortiront soit à 11h30, soit à 13h20 après la cantine.

- **A l'élémentaire** : 13H30 : rassemblement des enfants - 13H45 à 14H45 : première activité – pause – 15H15 à 16H15 : deuxième activité – 16H30 : accueil des parents
- **A la maternelle** : 13H20 : rassemblement des enfants - 13H40 à 14H40 : première activité – pause – 15H10 à 16H10 : deuxième activité – 16H20 : accueil des parents. Un programme spécifique est proposé aux petites sections (sieste+activités)

## Quel encadrement ?

- L'encadrement des NAP est assuré par du personnel qualifié composé d'agents municipaux, d'animateurs IFAC et d'intervenants associatifs. Sous la responsabilité d'un référent en charge de la coordination des activités sur chaque site scolaire (Joris BERTAINA à l'élémentaire et Laurie GALLIANO à la maternelle). Pour la prochaine période voici les intervenants associatifs qui seront présents : Emmanuel CAPPUCIA pour l'activité Bande dessinée, Animation Provençale Multisports (APM), le Tennis Club de Peynier.

## NOUVEAUTE DANS LE MODE D'INSCRIPTION :

→ Lors des inscriptions, votre enfant nous communiquera un classement par ordre de préférence. Il s'agira de numéroter les groupes de couleur de son choix. Lors de son tirage au sort, s'il n'y a plus de place sur son 1er choix, l'enfant sera positionné sur son 2d choix et ainsi de suite. Le tirage au sort des groupes se déroulera la semaine qui suit la dernière date d'inscription.

→ **RIEN NE SERT DONC DE SE PRESSER POUR ARRIVER LE PREMIER.**

→ Passé les dates d'inscription, l'enfant sera placé au hasard et aucun changement ne sera possible.

→ **L'inscription sur une période complète est obligatoire.**

→ L'inscription aux NAP est **effective** lorsque le dossier de l'enfant est **complet** et le **paiement effectué**.

→ Participation financière : **18€/enfant** pour la période 5 soit 2€/séance.

## Quel programme pour cette rentrée scolaire ?

### Ecole Elémentaire

#### Période 5

<b>ROUGE</b>	Atelier BD
	Théâtre
<b>BLEU</b>	In my shoes
	Grands Jeux extérieurs
<b>JAUNE</b>	Ludothèque extérieure
	Football & Co
<b>VERT</b>	Tennis
	Attention, Ça tourne
<b>BLANC</b> (1 activité de 3h)	Atelier cuisine
<b>VIOLET</b> (1 activité de 3h)	Patrimoine/Provence/Nature

### Ecole Maternelle

#### Période 5

<b>ROUGE</b>	Autour du jardin
	Récré'active
<b>BLEU</b>	Eveil corporel
	Do it Yourself
<b>VERT</b>	Balade à la Garenne
	Grands Jeux Extérieurs
<b>PETITE SECTION</b>	Découverte et activités autour du potager